

Guerre civile au Sud et discussions constitutionnelles au Nord **Le contexte nord-américain**

François Droüin

Numéro 119, automne 2014

La conférence de Québec de 1864 revisitée

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/72697ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

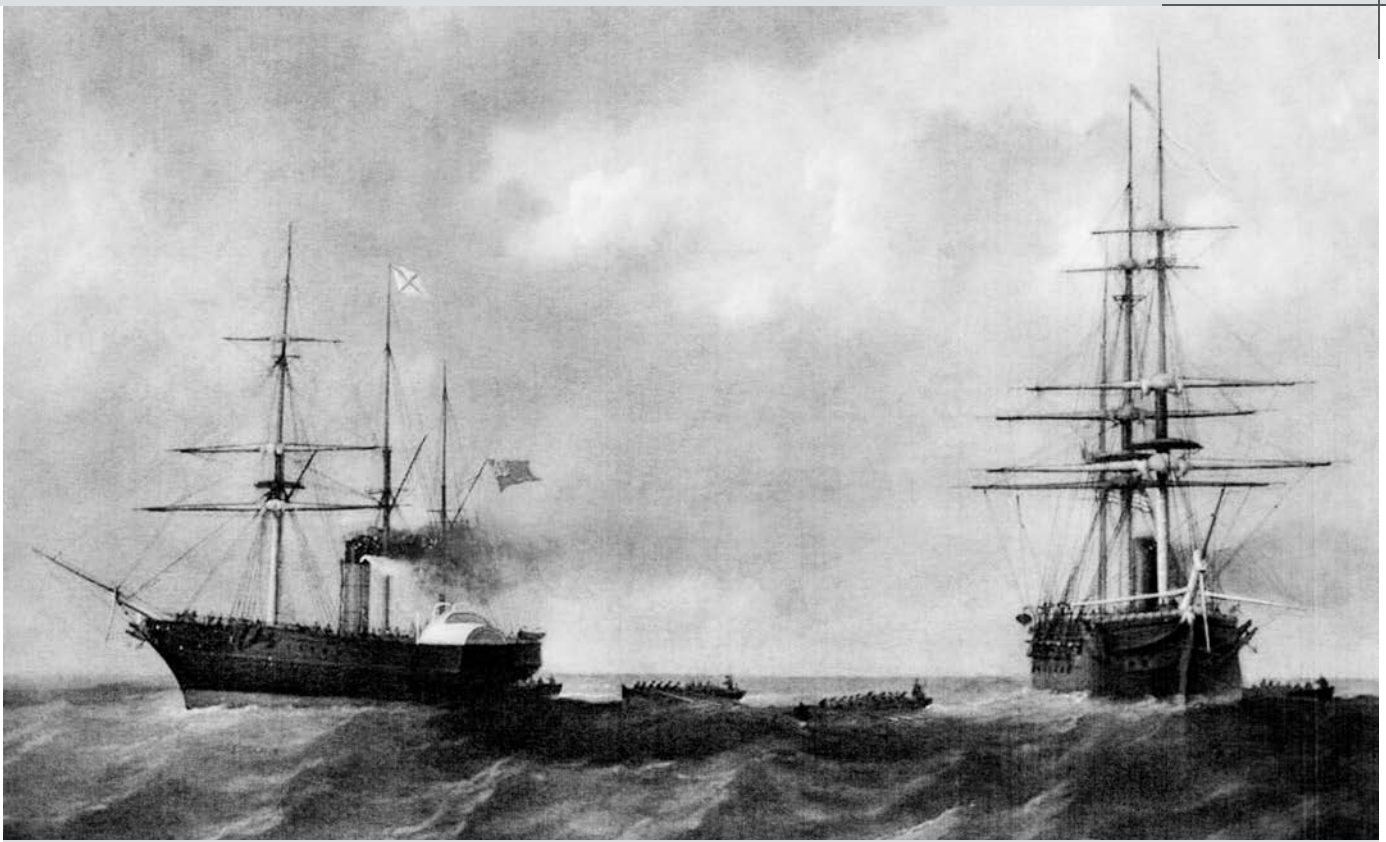
0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Droüin, F. (2014). Guerre civile au Sud et discussions constitutionnelles au Nord : le contexte nord-américain. *Cap-aux-Diamants*, (119), 9–12.



San Jacinto and Trent Affair : huile sur toile anonyme, XIX^e siècle, coll. « Southampton City Art Gallery, n° 636 », (www.bbc.co.uk/arts/yourpaintings/paintings/san-jacinto-and-trent-affair-18196).

GUERRE CIVILE AU SUD ET DISCUSSIONS CONSTITUTIONNELLES AU NORD LE CONTEXTE NORD-AMÉRICAIN

par François Droüin

Le 8 novembre 1861, le *RMS Trent*, un paquebot postal anglais, navigue dans les eaux internationales. Ce bateau fait régulièrement la traversée transatlantique entre La Havane et Southampton. La frégate américaine *USS San Jacinto* du capitaine Charles Wilkes invite par signaux le *Trent* à s'arrêter. Face à un refus d'obtempérer, Wilkes fait tirer du canon devant l'étrave du *Trent* qui n'a pas d'autre choix que de stopper. Incapable de se défendre, le navire anglais est arraisonné. Deux diplomates, James M. Mason et John Slidell, accompagnés de leurs familles et de leurs secrétaires

particuliers, doivent débarquer de force. Ils sont faits prisonniers à bord du *San Jacinto*, malgré les protestations de l'équipage du *Trent* qui argue la neutralité. Les deux hommes sont des émissaires confédérés délégués à Londres et à Paris pour obtenir des gouvernements britanniques et français, la reconnaissance de la nation sudiste. Lors de son passage à La Havane, quelques jours auparavant, le capitaine Wilkes avait appris que les deux diplomates avaient réussi à forcer le blocus nordiste à Charleston en route pour l'Europe. De retour en Amérique, Wilkes est accueilli en héros national.

Le secrétaire d'État à la marine, Gideon Welles, le félicite. La Chambre des représentants lui octroie même une médaille spéciale pour sa conduite patriotique. Au contraire, le président Abraham Lincoln, tout comme le secrétaire d'État, William Henry Seward, restent muets devant la situation.

UN INCIDENT DIPLOMATIQUE

En Grande-Bretagne et dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord, le geste du capitaine Wilkes est ouvertement dénoncé. La capture des diplomates confédérés est qualifiée d'acte

de piraterie dans la presse. Rapidement, Henry John Temple, vicomte de Palmerston et premier ministre du Royaume-Uni, demande officiellement la libération de Mason et Slidell de la prison du fort Warren au Massachusetts. Il exige de plus des excuses officielles du gouvernement Lincoln. Celles-ci ne viendront jamais : Abraham Lincoln reste pragmatique dans sa gouverne de l'Union en ces premiers mois de guerre civile. Le président Lincoln a alors l'assurance de ses hauts fonctionnaires qu'il peut rapidement lever une armée de 3 millions de soldats pour défendre le pays. Le 3 décembre, dans son discours annuel au Congrès, sans évoquer directement l'affaire du *Trent*, il déclare que les États-Unis « peuvent montrer au monde, que même dans l'exercice de la répression des troubles à la maison, ils sont en mesure de se protéger de l'étranger ». La situation est problématique : dès le 30 novembre 1861, le Parlement britannique vote les crédits nécessaires pour mettre sa flotte sur un pied de guerre et pour envoyer un corps expéditionnaire de 8 000 hommes au Canada. Même si

les Britanniques continuent de se déclarer neutres dans le conflit opposant le Nord et le Sud, la guerre entre l'Angleterre et les États nordistes devient plus qu'une simple possibilité. Le 4 décembre 1861, le président américain rencontre Alexander Galt, alors ministre des Finances du Canada. Lincoln affirme qu'il ne veut pas de problèmes avec l'Angleterre et qu'il n'a pas d'intentions hostiles envers le Canada. Interrogé par Galt sur l'affaire du *Trent*, Lincoln déclare : « Oh, nous passerons à travers! ». Le ministre canadien fait ensuite rapport de sa rencontre à Richard Lyons, ambassadeur britannique aux États-Unis, qui en fait part à John Russell, secrétaire d'État aux affaires étrangères britanniques.

La lettre d'excuse exigée par le gouvernement Palmerton est expédiée par mer le 2 décembre. Elle avait d'abord la forme d'un ultimatum. Toutefois, la reine Victoria exige, sur les recommandations de son mari, le prince Albert, que le ton soit adouci. Son royaume n'a pas d'intérêt à vivre une nouvelle guerre de 1812, ni l'administration Lincoln d'ailleurs! Le 26 décembre 1861, les États-Unis, par la



William Henry Seward, secrétaire d'État : portrait noir et blanc de Matthew Brady, vers 1860-1865, (http://commons.wikimedia.org/wiki/File:William_Seward,_Secretary_of_State,_bw_photo_portrait_circa_1860-1865.jpg).

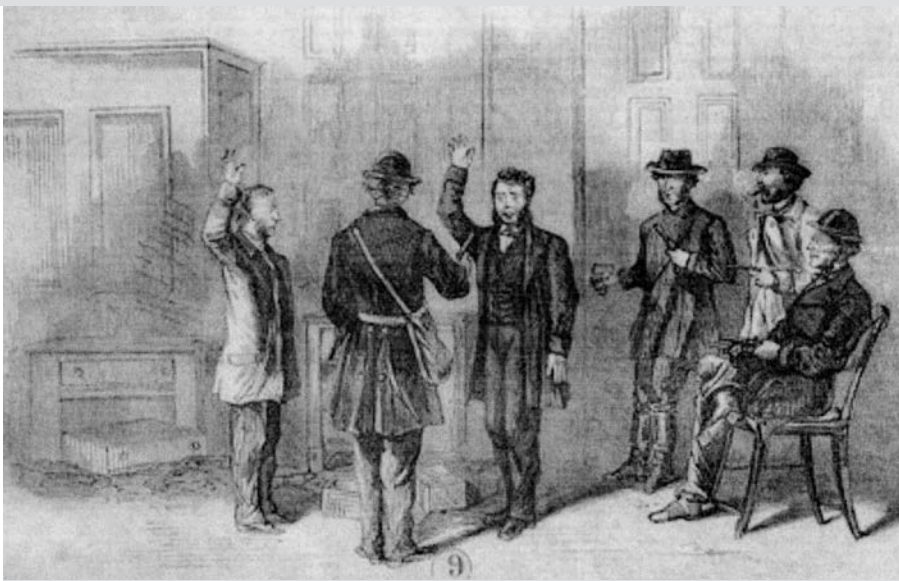
plume du secrétaire Seward, informent officiellement l'ambassadeur Lyons à Washington qu'ils appuient le geste du capitaine Wilkes en évoquant des questions de contrebande. Cependant, les Américains acceptent de libérer les deux diplomates retenues prisonniers. À Londres, le gouvernement anglais se déclare finalement satisfait de ces explications.

L'ANNEXION AUX ÉTATS-UNIS

Cette crise provoque de grands remous au Canada et dans les Provinces maritimes. La possibilité que les colonies d'Amérique du Nord britannique deviennent un champ de bataille en cas de conflit anglo-américain est de plus en plus évidente. Les dirigeants de ces provinces discutent de moyens pour défendre leurs territoires respectifs. L'arrivée de renforts militaires britanniques pour aider leur maigre garnison accentue ce sentiment d'impuissance auprès de la population du Canada, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve. Quatorze mille soldats anglais sont ainsi expédiés en Amérique du Nord britannique après cet incident diplomatique.



Dead in Bloody Lane : photo noir et blanc d'Alexander Gardner, 1862, (www.nps.gov/media/photo/gallery.htm?id=2412F92B-1DD8-B71C-0728A9DF066D2649).



Cette illustration montre des employés de la St. Albans Bank forcés de porter serment à la constitution des États confédérés d'Amérique. Gravure sur bois anonyme, publiée le 12 novembre 1864, dans le *Frank Leslie's Illustrated Newspaper*. (www.stalbansraid.com/history/an-illustrated-timeline).

L'annexion aux États-Unis par la force demeure un élément important de la politique étrangère de l'époque.

L'annexion politique est une autre possibilité. Le secrétaire d'État Seward, si actif dans l'affaire du *Trent*, est convaincu dès 1850 que les colonies britanniques d'Amérique du Nord seront éventuellement annexées aux États-Unis. En 1860, il encourage ouvertement les habitants de la terre de Rupert à rejoindre les États-Unis. En 1864, la plateforme électorale de son parti, le Parti républicain, est clairement défavorable à l'expansion en Amérique de toute forme de gouvernement lié à une monarchie. La position exacte d'Abraham Lincoln sur l'annexion reste toutefois plus difficile à documenter précisément. Il est cependant connu qu'après son assassinat, en 1865, des républicains préparent l'expansion des États-Unis vers le nord. Ainsi, en juillet 1866, Nathaniel P. Banks, alors président du comité des affaires étrangères au Congrès, présente sans succès à la Chambre des représentants un projet de loi pour annexer les colonies britanniques d'Amérique du Nord. Certains républicains radicaux vont même jusqu'à encourager les raids féniens sur le Canada à partir de ce moment.

Le mouvement annexionniste a également des racines au Bas-Canada. Certains dirigeants du parti patriote se montrent favorables aux idées républicaines

dès les années 1830. En 1849, un important manifeste en faveur de l'annexion aux États-Unis est publié à Montréal. Ce dernier est signé par plusieurs marchands anglais de Montréal révoltés par l'abolition des *Corn Laws*. Le manifeste a aussi l'appui de politiciens influents dirigés par Louis-Joseph Papineau et Antoine-Aimé Dorion. L'annexionnisme est toutefois combattu avec vigueur par les réformistes, notamment par Robert Baldwin, Louis-Hippolyte La Fontaine et George-Étienne Cartier. L'opposition à l'annexion se retrouve aussi chez d'anciens patriotes comme Wolfred Nelson qui voient plutôt l'avenir de la colonie dans l'Empire britannique.

Cette position politique obtient ensuite un appui de taille : au début des années 1850, le gouvernement britannique fait pression sur Washington pour qu'un accord de libre-échange soit signé entre les États-Unis, la Grande-Bretagne et les colonies britanniques d'Amérique du Nord. La démarche aboutit le 5 juin 1854 avec la signature d'un « traité de réciprocité » qui assure aux parties la liberté de pêche et de navigation sur les Grands Lacs et le Saint-Laurent ainsi que l'abrogation des tarifs douaniers sur plusieurs biens de commerce. Ce traité, d'une durée initiale de dix ans, coupe l'herbe sous le pied aux partisans de l'annexion en les privant de l'argument de l'avantage économique d'un tel processus.

Après l'affaire du *Trent*, en 1861, la situation est fort différente aux États-Unis. De plus en plus d'Américains acceptent mal l'appui financier et le soutien non officiel que la Grande-Bretagne donne aux États confédérés. Un nombre croissant de marchands américains réclame l'abolition de la réciprocité en guise de représailles. À la fin de la guerre de Sécession, ils obtiennent l'abrogation du traité qui se termine en 1866. Au Canada, plusieurs y voient une victoire pour les annexionnistes qui militent à nouveau pour que les colonies britanniques d'Amérique du Nord intègrent le giron américain.

LA CONSERVATION DES INTÉRÊTS BRITANNIQUES

À l'ouverture de la Conférence de Québec, en octobre 1864, la guerre de Sécession fait rage aux États-Unis. L'affaire du *Trent* est encore fraîche à la mémoire de plusieurs délégués qui ont alors constaté que la guerre pouvait se transporter dans leur province en cas de conflit entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. L'armée britannique apparaît dès lors comme un rempart face à un éventuel envahisseur. Déjà, le gouverneur général en poste à Québec est aussi le chef des armées des colonies britanniques d'Amérique du Nord. Le projet d'union discuté à Québec facilitera ainsi l'organisation de la défense du territoire. En prime, pour Londres, il permettra une réduction des dépenses en faisant assumer au nouveau dominion les frais associés à ce champ de compétence. Il est néanmoins prévu que la nouvelle « armée canadienne » reste subordonnée à celle de la Grande-Bretagne.

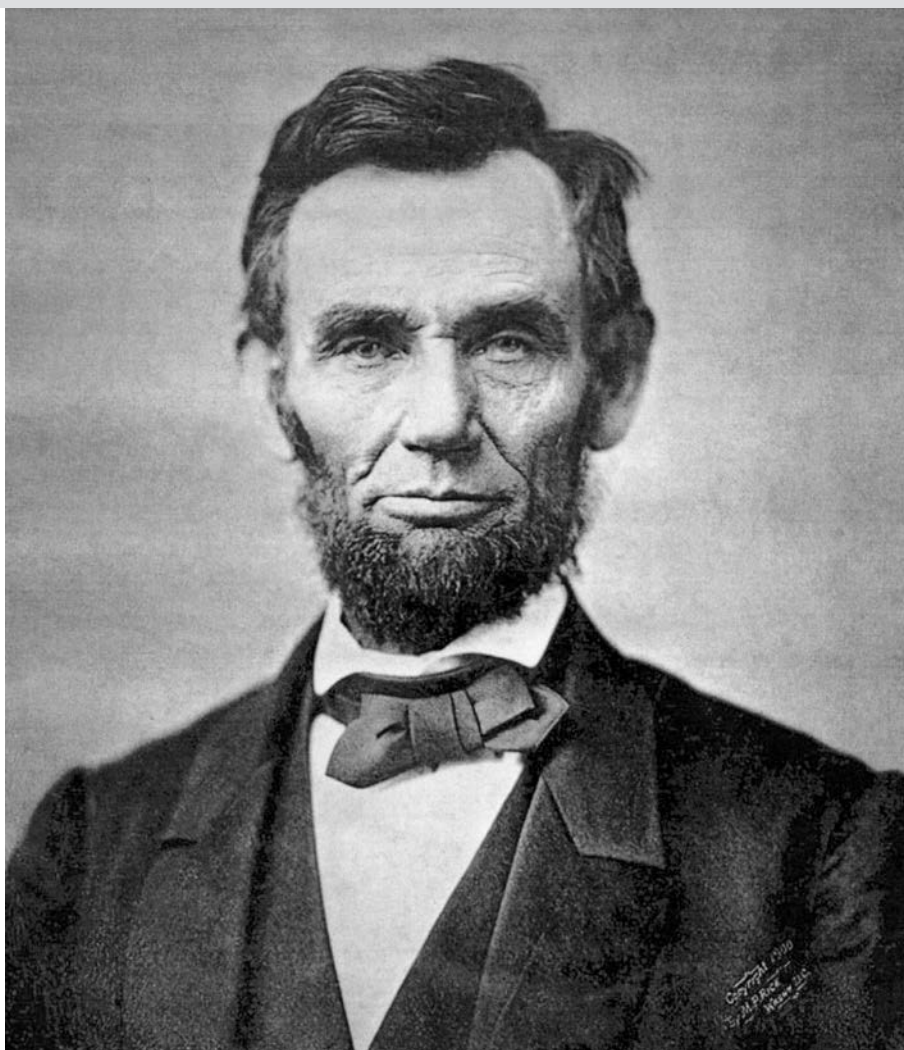
D'autre part, durant la Conférence de Québec, le 19 octobre 1864, des Sudistes tentent de se réfugier à Montréal après avoir dérobé de l'argent dans trois banques au Vermont dans l'histoire du raid de St Albans. Les malfaiteurs sont d'abord arrêtés puis libérés pour une formalité. Il faudra l'intervention directe du président Lincoln pour empêcher qu'un détachement nordiste vienne poursuivre les voleurs au-delà de

la frontière. L'incident provoque un vif sentiment anti-canadien dans les États du Nord : en décembre 1864, un passeport est exigé pour passer aux États-Unis depuis l'Amérique du Nord britannique. De plus, le Congrès américain amorce à ce moment la procédure pour révoquer le traité de réciprocité.

La guerre de Sécession a une réelle incidence sur la vie quotidienne de tous ceux qui participent à la conférence. Les horreurs de la guerre civile sont bien connues des délégués. John A. Macdonald est convaincu que la décentralisation des pouvoirs dont jouissent les États américains est une des causes de la guerre civile. Ce malheur le conforte dans sa recherche de créer un gouvernement central fort pour le futur Canada. L'affrontement aux États-Unis entre le Nord et le Sud est pour lui le synonyme de l'échec des gouvernements locaux. Plusieurs autres délégués partagent cette opinion et expliquent leur appui à la création d'un gouvernement central fort.

Les délégués à Québec sont favorables à la « paix, l'ordre et le bon gouvernement » par contraste avec le chaos interne que doit gérer l'administration Lincoln. Le système américain semble à leurs yeux comporter un excès de démocratie qu'ils associent à une ochlocratie. Cet argument sert d'ailleurs George-Étienne Cartier pour dénigrer les partisans de l'annexion aux États-Unis et évincer les rouges de la grande coalition de juin 1864. La guerre civile américaine est présentée comme une tare qu'une monarchie constitutionnelle saura éviter.

Et pourtant... En octobre 1864, Abraham Lincoln est en pleine campagne électorale. Le 8 novembre, il est réélu triomphalement à la tête d'une coalition de républicains et de démocrates. Sur le terrain, le général Ulysses S. Grant mène et remporte de sanglantes batailles d'usure contre les Sudistes. L'effondrement des confédérés à Appomattox, en avril 1865, se prépare. Depuis l'affaire du *Trent*, les Anglais, la reine Victoria en tête, sont conscients que l'ap-



Abraham Lincoln, président des États-Unis de 1861 à 1865. Daguerrotypage d'Alexander Gardner, en 1863, (www.britannica.com/bps/media-view/112498//0/0).

pui déguisé donné aux États du Sud ne permettra pas de diviser politiquement les États-Unis. La vision de la liberté et de la démocratie de Lincoln va permettre de jeter les bases d'une nation forte et unie destinée à devenir la principale puissance militaire, économique et politique du continent nord-américain.

Dans ces circonstances, Londres préfère conserver ses intérêts en Amérique du Nord plutôt que de les voir engloutis dans la nouvelle nation américaine. Dès 1862, la politique étrangère britannique est guidée par la possibilité d'une victoire de l'administration Lincoln lors de la guerre de Sécession. La Grande-Bretagne donne un appui direct à la réunion des Provinces maritimes, ce qui provoque initialement la tenue de la Conférence de Charlottetown. Le gouvernement britannique appuie aussi la création, en octobre 1864, du futur

dominion du Canada. Les « Pères de la Confédération », à Québec, en 1864, ont ainsi l'accord de la métropole pour rédiger une nouvelle constitution permettant, entre autres, de créer un espace de commerce privilégié entre les provinces et de conserver intacts certains des intérêts économiques britanniques dominants en Amérique du Nord. ■

François Droüin est historien.

Pour en savoir plus :

Jean-Charles Bonenfant. *Les Canadiens français et la naissance de la Confédération*. Ottawa, La Société historique du Canada, 1966 (rééd. de 1984), 22 p. (Coll. « Brochure historique, n° 21 »).

Michele Costi. *Memoir on the Trent Affair*. Washington, McGill & Witherow, 1865, 28 p.

Louis-Antoine Dessaulles. *Six lectures sur l'annexion du Canada aux États-Unis*. Montréal, P. Gendron, 1851, 199 p.